

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 13 MARS 2018**

Compte administratif et compte de gestion 2017 du budget communal

Le compte administratif et le compte de gestion 2017 sont adoptés comme suit :

- Recettes ordinaires : 1 234 k€.
- Recettes exceptionnelles (subventions, emprunts) : 96 k€.
- Dépenses de fonctionnement : 969 k€.
- Dépenses d'investissement : 255 k€.
- Dépenses d'investissements exceptionnels : 106 k€.

Budget primitif communal 2018

Le budget primitif de l'exercice 2018 est adopté comme suit :

- Recettes : 2 349 k€
- Dépenses de fonctionnement + capital des emprunts : 1 024 k€.
- Programmes d'investissements : 227 k€.
 - Travaux de voirie : 50 k€
 - Travaux de rénovation de bâtiments : 51 k€
 - Aménagement des bâtiments aux normes PMR : 24 k€
 - Aménagements extérieurs des ateliers communaux : 18 k€
 - Travaux et acquisition matériel Mairie et école : 11 k€
 - Eclairage public et effacement de réseaux : 38 k€
 - Matériel pour services techniques et acquisition d'un véhicule : 25 k€
 - Plantations espaces verts : 5 k€
 - Divers : 5 k€
- Programmes d'investissements exceptionnels : 1 098 k€.
 - Construction Maison de Services : 238 k€
 - Construction restaurant scolaire : 665 k€
 - Aménagement voie d'accès au lotissement « Les Rives du Lac » et Rue de la Boule : 88 k€
 - Aménagement tourne-à-gauche Rue du Petit Bois/Rue du Lac : 107 k€

Taux d'imposition 2018

Monsieur le Maire rappelle que, depuis le 1^{er} Janvier 2017, la nouvelle Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » perçoit, en lieu et place de la Commune, la Cotisation Foncière des Entreprises et une partie de la Taxe d'Habitation.

Elle reverse ces sommes à la Commune dans le cadre d'une attribution de compensation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter les taux des impôts locaux sans augmentation pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation : 11,91 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,42 %

Attribution des subventions 2018

Le Conseil décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2018, telles que présentées dans le tableau ci-annexé.

Maison de Services

Les travaux de construction sont en cours.

En attente de la mise en service du bâtiment, le podologue a commencé son activité dans un local situé 10 Rue du Petit Bois.

Projet de restaurant scolaire

La consultation des entreprises est en cours. Les travaux de construction devraient démarrer début Mai.

Recensement de la population

Suite au recensement, réalisé en Janvier et Février en liaison avec l'INSEE, le chiffre provisoire de la population communale est de 2 316 habitants.

Communauté d'Agglomération

- Assainissement : L'Agence de l'Eau envisage de ne plus subventionner, au-delà de l'année 2018, la réhabilitation des systèmes d'assainissements non collectifs.
- Aérodrome : Un projet de modernisation est en cours d'étude.
- Secteur de la Vannerie : Des terrains sont en cours d'acquisition.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Les travaux de busage de la Rue de la Boule seront terminés à la fin du mois de Mars.
- Les travaux de viabilisation du Parc Résidentiel de Loisirs sont retardés en raison de difficultés avec ORANGE pour connaître le débit nécessaire du réseau de télécommunications.
- Les travaux de construction des logements locatifs des Rives du Lac prennent du retard. En effet, suite à la défaillance d'une entreprise, Vendée-Habitat doit relancer un appel d'offres.

Commission de l'action sociale :

- Le programme des sorties trimestrielles pour les personnes âgées a été diffusé.
- L'Association « Au Cœur du Bénin » sollicite la fourniture de mobilier pour aménager huit classes primaires.
- Séverine Bulteau a participé à une réunion à la Communauté d'Agglomération sur l'éventuelle création d'un CIAS, dont elle présente les actions et compétences. Elle précise que la création d'un CIAS n'implique pas la suppression des CCAS.
- L'Amicale de la Protection Civile propose la livraison d'un petit-déjeuner à domicile le 18 Mars.
- Un compte Facebook a été ouvert par l'Association des Sainte-Foy de France.

Commission de l'économie et du tourisme :

- Une réunion de la Commission aura lieu la semaine prochaine sur le thème des marchés de l'été.
- Le marché du dimanche 12 Août sera organisé au parc de loisirs, à proximité du plan d'eau. Différentes animations seront organisées à cette occasion, notamment des courses pédestres, en liaison avec l'Association « Au Fil de l'Eau ».
- André Dezoteux présente le plan de l'extension de la ZAE de l'Épinette. Les membres de la commission vont contacter les artisans qui pourraient être intéressés par des locaux locatifs mis à disposition par la Communauté d'Agglomération dans la ZAE.
- Une animation regroupant tous les clubs équestres du secteur pourrait être organisée au pôle équestre en Septembre.

- **Commission de la communication et de la culture :**

- Le concert organisé le 18 Février à l'église a connu un réel succès.
- Une manifestation sera organisée le dimanche 27 Mai au théâtre de verdure, en liaison avec l'Association L'étrier du picotin chaleonnais.
- Dans le cadre du passeport du civisme, une activité sur le thème de l'histoire de l'église eu lieu pendant les vacances.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Les travaux du programme 2018 de voirie communale seront réalisés à partir du mois de Mai.
- La dernière tranche des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux va être effectuée cette année, notamment au Foyer Rural.
- Une étude a été effectuée sur les problèmes d'humidité rendant le sol glissant à la salle de tennis. La solution serait d'installer deux déshumidificateurs.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- L'inspection d'Académie a donné son accord pour le retour à la semaine de quatre jours à l'école du Marronnier.
- Un PEDT devra être élaboré pour la mise en place de TAP le mercredi matin à la rentrée scolaire 2018/2019.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Valérie DERVAL établit, en liaison avec la directrice, le rapport d'activités 2017 de la MARPA.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Les plannings des agents de la MARPA ont été optimisés.
- De nouvelles activités vont être mises en place à la MARPA, financées par la Conférence des Financeurs.
- L'aide « Cantine pour Tous » bénéficie à 56 enfants des écoles.